

La Hadopi reconnaît son impuissance à lutter efficacement contre le piratage

A l'occasion du Midem de Cannes, le salon annuel international de l'industrie musicale, la Hadopi a présenté sa première étude « blindée » sur la problématique du piratage sur Internet. Les résultats sont éloquentes. Ainsi, 49 % des internautes « déclarent des usages illicites » et 95 % d'entre eux estiment que cette pratique est vulgarisée, souligne l'Espresso.fr. En d'autres termes, les « mauvaises manies » en matière de téléchargements illicites (ou de consommation en ligne) ne ralentissent pas. Pire, elles « se diversifient » avec un taux d'usages illicites qui se concentrent sur la tranche d'âge 15-39 ans.

Les principales voies de consommation gratuites privilégiées par les internautes sont les sites de streaming (64 %), le peer-to-peer ou P2P (42 %) et les sites de téléchargement direct (37 %). Du coup, le focus sur la traque P2P par les ayants droit ne serait pas le plus approprié mais la Hadopi déclare ne pas disposer des outils techniques pour élargir les « recommandations » (avertissements) au streaming. Un feu vert clair en direction des internautes accros au streaming via des plates-formes telles que Megavideo.

Autre enseignement de l'étude : les internautes semblent rencontrer des difficultés à distinguer le légal de l'illégal. Presque un tiers des internautes déclare ne pas savoir où se situe la ligne rouge (tous usages confondus). « 42 % des internautes estiment qu'un label est une garantie de légalité », peut-on lire sur la fiche synthétique des résultats de l'étude fournie par la Hadopi.

En matière de sécurisation, ce serait plus rassurant. 73 % des internautes « savent qu'ils doivent se sécuriser et disposent des moyens pour le faire ». Tandis que 54 % des internautes déclarant des usages licites et 70 % de ceux déclarant des usages illicites déclarent disposer d'un wi-fi sécurisé.

« Bien que les internautes adhèrent aux missions de la Hadopi, ils doutent de sa légitimité. Surtout, ils attendent de voir », admet la Hadopi en guise de conclusion de son étude. C'est un peu le jeu du chat et de la souris, donnant l'impression que chacun s'observe. Un quart ne se prononce pas encore sur l'impact de la Hadopi sur leur comportement tandis qu'une autre moitié considère qu'elle ne changera rien. La haute autorité en charge de la lutte anti-piratage doit encore asseoir... son autorité.